



La formation « planification, coordination technique et éco-responsabilité » est consacrée aux compétences nécessaires pour planifier et coordonner les tâches techniques et logistiques d'un spectacle vivant, en tenant compte des impératifs de qualité, de productivité et de respect de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Les apprenants et apprenantes seront capables de réaliser un planning général du spectacle/événement, d'organiser le travail des différentes équipes techniques tout en mettant en place des méthodes de travail pour éviter les dysfonctionnements. Le logiciel HEEDS fera l'objet d'une prise en main. Enfin, les déplacements et la modalité de la tournée, et ses implications sur le planning et la gestion humaine seront abordés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux de la planification et de la coordination technique et logistique d'un spectacle vivant
- Réaliser le planning général (technique et artistique) du spectacle/événement
- Organiser le travail des équipes techniques en charge de l'accueil, du nettoyage et de la maintenance du lieu dans une démarche éco responsable
- Réduire les risques de dysfonctionnements par l'élaboration des méthodes de travail
- Sensibiliser les équipes techniques et logistiques aux situations de handicap et à l'accessibilité du lieu pour ce public.
- Appréhender l'environnement du logiciels HEEDS dans la pratique professionnelle du spectacle vivant
- Définir des plannings
- Etablir une base de contacts
- Organiser, stoker, exporter des données et documents
- Gérer des tournées, et équipes en déplacement.
- Rédiger les feuilles de route.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Régisseurs généraux justifiant d'une expérience professionnelle souhaitant monter en compétence sur la planification et la coordination d'un spectacle vivant.
- Régisseurs techniques souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général.
- Intermittent.es, salarié.es du spectacle vivant voulant évoluer vers le métier de régisseur général.
- Jeunes diplômé.es de la régie technique avec une expérience pratique souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général.

- Avoir des connaissances techniques en régie son et lumière, scénographie, machinerie.
- Connaissances de l'outil informatique et de l'environnement Windows.

TARIF

1 225 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

35 heures.

CENTRE DE FORMATION

Paris-Ouest, Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur 3is-executive.fr

3IS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3IS LYON | 7 rue du 35^{ème} régiment d'aviation 69500 BRON | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3IS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3IS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Maîtriser la planification et la coordination technique & logistique d'un spectacle vivant dans une démarche éco-responsable », mise à jour le 03/05/2023 | www.3is-executive.fr

3iS
EXECUTIVE



MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations, prendre contact avec le ou la conseiller.e fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation sera assurée par un.e expert.e en coordination et planification du spectacle vivant, encadré par les ingénieurs pédagogiques de 3IS.

EFFECTIFS

20 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas à partir d'un cahier des charges basé sur une mise en situation professionnelle.

VALIDATION

Attestation de stage de formation.

Cette formation fait partie du bloc de compétence « Organiser et manager les équipes techniques et logistiques d'un spectacle vivant ou d'un évènement » du titre « [Régisseur Général du spectacle](#) » niveau 6 inscrit au RNCP auprès de France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (elle-même éligible au CPF).



MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en présentiel, distanciel nous consulter.

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

INTRODUCTION

- Présentation de la formation et des objectifs pédagogiques ;
- Introduction aux enjeux de la planification et de la coordination technique et logistique d'un spectacle vivant.

JOURS 1 & 2

RÉALISER UN PLANNING GÉNÉRAL (TECHNIQUE & ARTISTIQUE) D'UN SPECTACLE/ÉVÈNEMENT

- Identification des besoins techniques ;
- Élaboration d'un plan de scène ;
- Planification de l'équipement technique et de la logistique ;

3IS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3IS LYON | 7 rue du 35^{ème} régiment d'aviation 69500 BRON | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3IS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3IS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Maîtriser la planification et la coordination technique & logistique d'un spectacle vivant dans une démarche éco-responsable », mise à jour le 03/05/2023 | www.3is-executive.fr





- Établissement d'un plan de répétition ;
- Planification de la mise en scène et de la chorégraphie ;
- Élaboration d'un plan de conception de costumes et de décors ;
- Planification de la communication et de la promotion ;
- Intégration des plans techniques et artistiques ;
- Élaboration d'un calendrier de production ;
- Établissement d'un plan de suivi et de contrôle.

JOURS 2 & 3

ORGANISER LE TRAVAIL DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN CHARGE DE L'ACCUEIL, DU NETTOYAGE ET DE LA MAINTENANCE DU LIEU

- Définir les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe ;
- Élaborer un plan de travail pour chaque tâche à accomplir (accueil, nettoyage, maintenance) ;
- Répartir les tâches et la planification des horaires de travail ;
- Savoir communiquer en interne et externe avec les différents intervenants (public, artistes, fournisseurs, etc.) ;
- Maîtriser la gestion des imprévus et des urgences ;
- Savoir Coordonner les différentes équipes techniques ;
- Maîtriser la gestion des stocks de matériel et des produits de nettoyage ;
- Maîtriser la gestion des déchets et du recyclage.

JOURS 3 & 4

LES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE DYSFONCTIONNEMENTS

- Définition des risques de dysfonctionnement dans le spectacle vivant ;
- Évaluation de l'impact des dysfonctionnements sur la production et le public ;
- Identification des responsabilités du régisseur général en matière de gestion des risques ;
- Analyse des risques (identification des risques, évaluation de leur probabilité et de leur gravité, mise en place de mesures de prévention) ;
- Élaborer un plan de secours en cas de dysfonctionnement ;
- Les méthodes de gestion des risques ;
- Analyser les incidents et des dysfonctionnements survenus pendant la production ;
- Évaluer l'efficacité des mesures de prévention mises en place ;
- Élaborer des recommandations pour améliorer la gestion des risques lors des productions futures.

JOUR 4

LES SITUATIONS DE HANDICAP ET L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX POUR CE PUBLIC

- Contexte et enjeux de l'accessibilité ;
- Présentation de la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ;
- Évaluation de l'impact de l'accessibilité pour le public et la production ;
- Les situations de handicap et les besoins associés ;



- Conseils pratiques pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap ;
- Les aménagements pour l'accessibilité (rampe d'accès, ascenseur, toilettes adaptées, etc.) ;
- Évaluation des coûts et des bénéfices des aménagements ;
- Les bonnes pratiques pour l'accessibilité dans les productions artistiques ;
- Conseils pour communiquer avec le public en situation de handicap ;
- Enjeux de la formation et de la sensibilisation des équipes techniques et logistiques ;
- Le rôle du régisseur général dans la mise en place de l'accessibilité.

JOUR 5

LA TOURNEE

- Planning de tournée
- Déplacement restauration hébergement : évaluation des coûts, méthodologie
- Rédaction de la feuille de route

ÉVALUATION ET CONCLUSION

- Évaluation ;
- Conclusion de la formation et synthèse des acquis.